



Construction par mon voisin d'une cabane dans un arbre

Par **lecielmetombesurlatête**, le **25/04/2009** à **18:47**

Bonjour,

Voilà un sujet printanier. J'habite au premier étage d'un appartement. Le propriétaire d'en face a construit une cabane dans un arbre. Cette cabane non seulement est hideuse, me bouche l'horizon, mais au-dessus du niveau du mur elle permet d'avoir une belle vue sur mon salon. Certes comme il y a le jardin de la co-propriété pour nous séparer il y a bien 20 mètres entre la fenêtre et la cabane mais tout de même !

Ma question est la suivante : mon voisin a-t-il le droit de faire cette construction ?

Merci beaucoup.